AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, avis est par les présentes donné que l'approbation du budget 2021-2022 de la Commission scolaire English-Montréal sera considérée lors d'une séance qui se tiendra le 29 juin 2021 à 18 heures au 6000 avenue Fielding, Montréal, Québec.

Donné à Montréal, le 2 juin 2021

(s) Me Nathalie Lauzière Secrétaire générale Commission scolaire English-Montréal